

"Les nouvelles modalités de versement de la prime"Macron" pénalisent les TPE"



Le SDI (Syndicat des Indépendants), qui représente 25 000 dirigeants, commerçants, artisans et professions libérales, a interrogé un échantillon de 600 responsables de TPE (moins de 20 salariés)* afin de savoir si ceux-ci comptaient reverser une prime à leurs salariés cette année.

Rappelons que le gouvernement a décidé de reconduire cette prime. Mais, d'après le SDI, "le projet du gouvernement qui consiste à soumettre désormais le versement de cette prime à un accord d'intéressement en exclut de fait les salariés des TPE".

Résultat, 87% des dirigeants de TPE affirment que, suite à ces nouvelles modalités, ils ne pensent pas verser la prime cette année.

En revanche, 81% indiquent qu'ils verseraient cette prime dans l'hypothèse d'une reconduction en l'état de ses modalités de versement (mêmes conditions que l'an dernier).

*Sondage réalisé en ligne du 28 au 30 novembre 2019 par le SDI.